



HAL
open science

Sciences humaines et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences humaines et sociales. 2011, Université Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université de Bretagne-Sud - UBS, École nationale supérieure agronomique de Rennes - Agrocampus Rennes. hceres-02035937

HAL Id: hceres-02035937

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035937v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de
l'Université de Rennes 2





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales de l'Université de Rennes 2



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 506
« Arts, Lettres et Langues (ALL) »
de l'Université Rennes 2



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Sandro LANDI, Université Bordeaux 3

Experts :

M. Jacques DE SAINT-VICTOR, Université Paris 8

M. Bernard DURAND, Université Montpellier 1

Mme Anne-Marie ERGIS, Université Paris 5

Mme Valentine TOUTAIN, Doctorante, Université Paris 4

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Charles RAMOND



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale 506 ALL (Arts, lettres, langues) est issue de la réorganisation en 2006 de la carte des ED de Bretagne. Avec les 8 autres ED de la région, elle est constitutive du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université européenne de Bretagne (UEB). L'école doctorale ALL compte 246 doctorants, soit 8,6 % des doctorants de la région Bretagne, et se situe donc à la septième place en termes d'inscrits. Le fonctionnement de l'ED 506 est réparti sur trois différents sites : l'Université Rennes 2 Haute Bretagne, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et l'Université Bretagne-Sud (UBS) ; 75 % des doctorants de cette ED sont inscrits à l'Université Rennes 2. Le périmètre disciplinaire de l'ED 506 est celui des humanités et elle intègre dans ses activités des unités de recherche qui relèvent des arts (arts plastiques, du spectacle, musique, cinéma, esthétique), de l'histoire de l'art, des lettres (littérature française, littérature générale et comparée, linguistique) et des langues anciennes et modernes.

Indicateurs

1 – • Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
246	87 (108)	2,8	9	25	60	Déclaré 28 % Calculé 50 %	12	60	10

2 – • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	Non renseigné par l'ED	50 %	44,44 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	Non renseigné par l'ED	30 %	33,33 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	Non renseigné par l'ED	20 %	22,22 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	Non renseigné par l'ED	20 %	Non renseigné par l'ED
Taux de réponse	Non renseigné par l'ED	100 %	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La visite a pu s'effectuer dans des conditions optimales de travail et selon l'horaire prévu : d'abord, en présence des membres du conseil de l'ED et des unités de recherche, le comité a écouté la présentation générale de l'ED 506 faite par son directeur et posé un certain nombre de questions concernant le fonctionnement de l'ED, la cohérence de son périmètre disciplinaire par rapport notamment à l'ED 507 (SHS), la formation des doctorants et le suivi des docteurs. Le directeur de l'ED 507 (SHS) était présent, en qualité de membre du conseil de l'ED ALL, et afin de souligner la complémentarité entre ces deux ED, lors de cette première partie de la visite. Ensuite, le comité a réussi à établir un dialogue très constructif avec les doctorants, assez nombreux et représentatifs des différents disciplines de l'ED. Enfin, une discussion avec le directeur de l'ED a permis de revenir sur certains points faibles remarqués à la lecture du dossier de l'ED et en partie confirmés par la visite. Après la visite, l'appréciation globale de l'ED 506 demeure en effet contrastée : d'un côté, son rôle au sein du Pres de Bretagne se résume par la volonté de réaffirmer résolument la spécificité des humanités ; cette volonté prend appui sur une direction dynamique, sur la mise en place de dispositifs visant à améliorer l'encadrement des thèses et à en réduire la durée, sur la motivation, l'implication et le sentiment d'appartenance de ses doctorants. De l'autre, l'ED ALL souffre d'un positionnement disciplinaire incertain, du faible rayonnement national et international de ses unités de recherche, d'une carence chronique de moyens de financement des thèses, d'un suivi approximatif du devenir professionnel de ses docteurs.

- Points forts :

- Une direction dynamique et une gouvernance efficace.
- Un suivi des thèses globalement satisfaisant.
- Une bonne intégration des doctorants dans les activités de l'ED.

- Points faibles :

- La faiblesse de la politique internationale, notamment dans le domaine des cotutelles.
- Un suivi insuffisant du devenir des docteurs.
- La séparation avec l'ED 507 SHS ne paraît pas justifiée d'un point de vue épistémologique.
- Le taux d'abandon élevé, proche de 50 %.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : B

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A

- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : B

- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B



Recommandations pour l'établissement

L'ED 506 ALL dispose d'un certain nombre d'atouts, confortés par un fonctionnement satisfaisant et par des doctorants qui se disent et sont bien encadrés. La direction, qui a récemment pris ses fonctions, s'efforce d'opérer les adaptations attendues tout en assumant la séparation avec l'ED SHS comme une donnée « historique », pratique et nécessaire. Il reste que l'effort de mutualisation avec l'autre ED SHS ne compense pas tout à fait le cloisonnement disciplinaire, la faiblesse des projets de reconnaissance des équipes par le CNRS et l'absence d'une réflexion majeure sur les ambitions que devraient porter les disciplines représentées au sein de l'ED ALL. Dans la perspective du prochain quadriennal 2012-2015, un certain nombre d'actions entreprises méritent d'être poursuivies et confortées : on pense notamment au processus de suivi des thèses, qui a déjà donné des résultats significatifs dans la réduction de la durée moyenne des thèses et qui devrait permettre d'envisager maintenant la mise en place progressive de véritables comités de thèse. On pense également à l'offre de formation : si, d'un côté, le choix de déléguer aux équipes de recherche la formation disciplinaire permet de valoriser ces dernières, il est évident, de l'autre, que seule une offre de formation scientifique de haut niveau, spécifique de l'école doctorale (sous la forme, par exemple, de séminaires interdisciplinaires ou de conférences de chercheurs internationalement reconnus dans leur spécialité), pourrait contribuer à son rayonnement national et international. Dans la perspective du nouveau quadriennal, il paraît d'abord nécessaire de corriger un certain nombre de points qui sont apparus faibles au comité de visite : améliorer le faible taux de thèses financées relève en large partie de la politique scientifique des établissements concernés, mais l'ED ALL doit se doter d'une politique internationale plus ambitieuse (notamment dans le domaine des cotutelles des thèses en langues) et mettre en place un système de suivi professionnel des docteurs qui, en l'état actuel, est insuffisant. Finalement, si la séparation avec l'ED 507 SHS trouve sa justification pratique surtout dans la nécessité d'une meilleure répartition des contrats doctoraux, elle perturbe néanmoins la visibilité des Humanités, au sens large du terme, et ne paraît pas se justifier d'un point de vue épistémologique. Une réflexion sur une possible fusion entre ces deux ED mériterait d'être entamée.

Evaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED ALL bénéficie de moyens mis en communs avec les quatre écoles doctorales dont Rennes 2 est pilote ou associé (espace recherche ou service de la recherche). L'ensemble de ce pôle doctorat est sous la responsabilité administrative d'un IGR. Cet espace commun est bien utilisé, en revanche on déplore un manque de visibilité de l'ED pour les sites satellites (Brest notamment). On remarque également un nombre insuffisant de personnel, un problème qui n'est pas spécifique à cette ED, mais qui est particulièrement problématique dans certains sites (notamment à l'UBO).

- Bilan quantitatif :

On compte 246 doctorants, 53 HDR, un taux d'encadrement de 2,8 %, en diminution constante ; la règle de ne pas accepter plus de 9 thèses par encadrant connaît quelques exceptions. La durée moyenne des thèses est de 59 mois, avec des variations relatives au statut du doctorant : 50 mois pour les thèses financées, 62 mois pour les doctorants salariés ou sans financement aucun. La réduction significative de la durée des thèses qui s'est produite ces dernières années, est le résultat de la politique d'encadrement plus stricte mise en place par la direction actuelle. En revanche, le taux important d'abandons (28 %) déjà important, est encore sous-estimé : si l'on met en regard le nombre d'inscrits, le nombre de soutenances par an et la durée des thèses, on aboutit en effet à un taux d'abandon proche de 50 %. Ce point requiert une vigilance accrue et, probablement, la mise en place systématique de comités de thèse.

- Encadrement et suivi :

À l'instar des autres ED de Bretagne, l'ED 506 ALL est dotée d'une Charte de thèses, qui constitue un véritable modèle, réalisée en concertation avec l'UEB. Dans l'ED ALL, le choix du sujet de thèse est effectué en concertation



avec l'HDR concerné et selon les programmes définis par les équipes d'accueil ; les critères d'évaluation et de sélection adoptés par l'ED varient selon les cas : pour les contrats doctoraux, l'ED auditionne et classe les candidats proposés par les équipes ; pour les inscriptions sans financement, une attention spécifique est consacrée à la faisabilité de la thèse et à ses objectifs professionnels. Encadrement et suivi sont globalement satisfaisants, mais il faut remarquer que 21 HDR sur 108 sont actuellement sans direction.

- Financement des thèses :

Seuls 12 % des thèses bénéficient d'un financement direct ; on compte un seul contrat CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche), engagé à Brest avec Vinci sur les problèmes de langue dans les chantiers. L'ED ALL souffre de façon aggravée d'un déficit de financement de thèses commun à toutes les ED ALLSHS de la région Bretagne. L'insertion temporaire des doctorants de l'ED ALL dans des programmes culturels financés par les collectivités territoriales ou par des associations est digne d'intérêt, mais une politique plus volontariste dans ce domaine paraît souhaitable : par exemple, à l'égard des entreprises, compte tenu, notamment, des compétences spécifiques des doctorants ALL dans le domaine des langues, ou à l'égard des appels d'offre du Conseil régional. La séparation des ED ALL et SHS est présentée par leurs directeurs respectifs comme un point profitable pour assoir un nombre minimum de contrats ministériels.

- Formation :

La formation repose sur deux bases : la valorisation des activités des équipes et la mutualisation des formations avec l'ED SHS. Cette politique, si elle est de nature à favoriser la mise en commun de moyen et la visibilité des initiatives scientifiques des laboratoires, ne peut pas remplacer le rôle moteur que l'ED devrait jouer dans la mise en place de formations d'excellence entièrement pilotées par elle. L'institution de modules de formations impliquant la capitalisation d'un certain nombre de points (300) nécessaires à la soutenance de la thèse est un point positif qui mérite d'être souligné et encouragé, même si l'obtention d'ECTS, faut-il le souligner, d'un point de vue strictement légal, ne peut en aucun cas constituer une obligation

- Ouvertures nationale et internationale :

Elles restent faibles : seulement 17 % de doctorants d'origine étrangère (alors qu'ils sont 24 % dans l'ED SHS et 41 % dans l'ED SHOS). Relativement rares sont les thèses en cotutelle (9,3 %). Quatre équipes sur neuf ne présentent pas de doctorants inscrits en cotutelle. Si les différences entre systèmes universitaires rendent dans certains cas difficile la mise en place de cotutelles (notamment avec le Royaume Uni et l'Irlande), le potentiel d'ouverture internationale de cette ED, notamment dans le secteur des langues, reste largement inexploité.

- Projet :

Assez ambitieux, ce projet vise à renforcer la collaboration entre l'ED ALL et l'ED SHS et à corriger un certain nombre de points faibles, surtout dans l'accompagnement professionnel avant, pendant et au sortir de la thèse, dans l'ouverture internationale et le financement des thèses. En ce qui concerne notamment ces deux derniers points, le projet reste flou sur les moyens mis en place.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 507
« Sciences Humaines et Sociales »
de l'Université Rennes 2



Vague B 2012/15

Campagne d'évaluation 2010/11



Membres du comité d'évaluation)

Président :

M. Sandro LANDI, Université Bordeaux 3

Experts :

M. Jacques DE SAINT-VICTOR, Université Paris 8

M. Bernard DURAND, Université Montpellier 1

Mme Anne-Marie ERGIS, Université Paris 5

Mme Valentine TOUTAIN, doctorante, Université Paris 4

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Charles RAMOND

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale 507 SHS (Sciences humaines et sociales) est issue de la réorganisation en 2006 de la carte des ED de Bretagne. Avec les 8 autres ED de la région, l'ED 507 est constitutive du PRES « Université européenne de Bretagne » (UEB). L'ED SHS compte 423 doctorants, soit 15 % des doctorants de la région Bretagne, et se situe ainsi à la troisième place en termes d'inscrits. Le fonctionnement de l'ED 507 est réparti sur trois sites : l'Université Rennes 2 (67 % des inscrits), l'Université de Bretagne Occidentale (UBS, 26 % des inscrits) et l'Université Bretagne-Sud (UBS, 7 % des inscrits). Le périmètre disciplinaire de l'ED SHS inclut la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire, la géographie et l'aménagement de l'espace, l'ethnologie, les sciences de l'éducation, la psychologie, l'architecture, les sciences du langage, la linguistique, et l'information-communication. Le spectre disciplinaire de cette ED est le plus large au sein du PRES. 15 unités de recherches, dont 5 UMR CNRS, assurent l'adossement scientifique de l'ED SHS.

Indicateurs

1 – Encadrement :

Nombre de doctorants	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an	Durée moyenne des thèses (en mois)	Taux d'abandon	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
423	127	3,3	9	60	59	31%	36	60	10

2 – Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	Non renseigné par l'ED	19,05 %	15,79 %
Taux d'insertion dans le secteur public (autre secteur d'activité que ES et R)	Non renseigné par l'ED	42,86 %	36,84 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	Non renseigné par l'ED	19,05 %	26,32 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	Non renseigné par l'ED	5 %	5 %
Taux de réponse	Non renseigné par l'ED	85,71 %	84,21 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La visite s'est déroulée selon l'horaire prévu : d'abord, en présence des membres du Conseil de l'ED et des unités de recherche, le comité a écouté la présentation générale de l'ED 507 et posé un certain nombre de questions concernant le fonctionnement de l'ED, la cohérence de son périmètre disciplinaire par rapport notamment à l'ED 506 (SHS), la formation des doctorants et le suivi des docteurs. Le directeur de l'ED 506 ALL était présent, en qualité de membre du conseil de l'ED SHS et afin de souligner la complémentarité entre ces deux ED, lors de cette première partie de la visite. Ensuite, le comité a établi un dialogue très constructif avec les doctorants, assez nombreux et représentatifs des différentes disciplines de l'ED. Enfin, une discussion avec le directeur de l'ED a permis de revenir sur certaines questions soulevées à la lecture du dossier, par ailleurs très précis et complet. Après la visite, l'appréciation de l'ED 507 SHS est globalement positive, avec de nombreux points forts et quelques points faibles que la direction de l'ED paraît en mesure de pouvoir corriger.

- Points forts :

- Un adossement scientifique de très bon niveau.
- Une direction efficace et volontariste.
- Un bon encadrement et suivi des thèses et une bonne intégration des doctorants dans le fonctionnement de l'ED.

- Points faibles :

- Un suivi insuffisant du devenir des docteurs.
- La séparation avec l'ED 506 ALL n'est pas justifiée d'un point de vue épistémologique.
- Un nombre trop faible de cotutelles internationales.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



Recommandations pour l'établissement

L'ED 507 SHS est une école doctorale de qualité avec un équilibre réussi entre adossement scientifique et encadrement doctoral. La direction, professionnelle et déterminée, en maîtrise les missions et en connaît les faiblesses. La politique de mutualisation de moyens et de fonctionnement très intégré, mise en place avec l'ED 506 ALL, se prête à un certain nombre de recommandations communes à ces deux écoles ; d'autres, en revanche, résultent des spécificités propres à l'ED 507 SHS. Dans la perspective du prochain quadriennal 2012-2015, un certain nombre d'actions entreprises méritent d'être poursuivies et confortées. Dans le domaine de la formation, par exemple, le choix de laisser aux équipes la formation thématique et disciplinaire ne devrait pas exclure la mise en place, notamment sous l'égide de la MSHB (Maison des sciences de l'Homme de Bretagne), de formations scientifiques de haut niveau entièrement pilotées par l'ED. Dans le domaine de l'encadrement des doctorants et du suivi des thèses, si l'effort pour réduire la durée des thèses semble produire des résultats intéressants, le taux toujours trop élevé d'abandon implique la nécessité de prendre en compte la mise en place systématique de comités de thèse à partir de la troisième année. Par ailleurs, la nécessité et l'utilité de l'ED sont perçues clairement par les doctorants SHS, qui montrent savoir bien distinguer entre le périmètre et les missions de l'ED, ceux du Pres et ceux des unités de recherche. Les doctorants témoignent également d'un sens d'appartenance que la direction de l'ED devrait encourager, notamment à travers la création de locaux spécifiquement affectés au travail et à la convivialité des doctorants. Le financement des thèses constitue un souci constamment affiché par la direction de l'ED et l'une des priorités du prochain quadriennal : à ce propos, le faible nombre de contrats doctoraux attribué à l'ED SHS (9 en 2009, 8 en 2010) demande une réflexion et un effort supplémentaire de la part des instances directives des différents établissements concernés. Les postes d'ATER (Attachés temporaires d'enseignement et de recherche) constituent dans certaines équipes une forme non négligeable de financement de thèse, mais il serait souhaitable d'encourager la création de demi-postes d'ATER, plus compatibles avec le travail de thèse. En outre, dans un établissement qui possède la chance d'avoir des Presses universitaires dont le rayonnement national et international est une donnée objective, on peut s'étonner que son directeur ne siège pas au Conseil de l'ED. Si le soutien aux publications des doctorants est l'une des actions normalement menées par les équipes, l'ED manque d'une réflexion spécifique à ce sujet. Finalement, si la séparation avec l'ED 506 ALL trouve sa justification surtout dans la nécessité d'une meilleure répartition des contrats doctoraux, elle perturbe néanmoins la visibilité des sciences humaines, au sens large du terme, et ne paraît pas se justifier d'un point de vue épistémologique. Une réflexion sur une fusion à moyen terme entre ces deux ED mériterait d'être entamée.

Évaluation détaillée

- Administration et moyens de l'ED :

L'ED SHS bénéficie de moyens mis en communs avec les quatre écoles doctorales dont Rennes 2 est pilote ou partenaire (espace recherche ou service de la recherche). L'ensemble de ce pôle doctorat est sous la responsabilité administrative d'un IGR (Ingénieur de recherche). Cet espace commun est bien utilisé, en revanche on déplore un manque de visibilité de l'ED pour les sites satellites (Brest notamment). Le nombre insuffisant de personnels n'est pas spécifique à cette ED, mais est particulièrement problématique dans certains sites (notamment à l'UBO). On remarque également l'absence de locaux spécifiquement affectés au travail et à la convivialité des doctorants. Le budget de l'ED 507 SHS est stable, environ 80000 € dont un tiers est consacré au soutien à la mobilité et aux publications des doctorants, un tiers pour les frais de jury, un tiers pour les formations, salaires et fonctionnement du service.

- Bilan quantitatif :

L'ED 507 compte 423 doctorants pour 127 HDR, donc un taux d'encadrement de 3,3 %, avec la règle de ne pas accepter plus de 9 thèses par encadrant et nouvelles inscriptions par an. La durée moyenne des thèses se situe autour de 60 mois, avec des variations relatives au statut du doctorant : les thèses financées par un contrat doctoral sont réalisées en 45 mois, celles qui n'ont pas de financement spécifique en 62,7 mois. Il faut souligner une réduction significative de la durée des thèses, résultat de la politique d'encadrement mise en place par la direction actuelle. En



revanche, le taux relativement élevé d'abandons (30 abandons sur deux ans, notamment à partir de la 5ème année), requiert une vigilance accrue et, probablement, la mise en place systématique de comités de thèse.

- Encadrement et suivi :

À l'instar des autres ED de Bretagne, L'ED 507 SHS est dotée d'une Charte des thèses, réalisée en concertation avec l'UEB, qui peut être considérée comme un véritable modèle. Le choix des thèses est délégué aux équipes. La remontée des sujets est variable selon les thèses : celles sur contrats doctoraux ou allocations supposent deux « remontées » par unité de recherches, un examen par le bureau de l'ED, un jury et un interclassement ; celles sur supports régionaux (10 à 15 % du total), une validation par l'ED puis par la MSHB et enfin par la région. Pour les thèses non-financées, l'ED demande une présentation en cinq pages (précisant le sujet, sa méthodologie, ses objectifs, sa faisabilité, les objectifs professionnels du doctorant) ; cette présentation est soumise à un avis du directeur de thèse, du directeur de l'unité et, enfin, du directeur de l'ED. Pour les doctorants étrangers (24 % du total), une commission de validation intervient deux fois par an. Cette procédure de choix des doctorants, qui vise à se transformer en véritable processus de sélection, est un gage d'excellence. En ce qui concerne l'encadrement, la règle de la limitation à 9 thèses par encadrant, établie par le Conseil scientifique en 2009, est généralement respectée. Elle est accompagnée par une politique visant à encourager la soutenance de l'HDR des maîtres de conférences (2 en 2008, 5 en 2009, 5 en 2010). En ce qui concerne le suivi et la durée des thèses, compte tenu des spécificités des thèses en SHS, l'ED SHS demande à tout doctorant un rapport d'étape à mi-parcours (à la fin de la deuxième année) afin de limiter les risques d'abandon (qui restent néanmoins élevés) et de permettre une éventuelle reformulation du projet initial. Une politique plus stricte en matière de dérogation ou d'interruption d'inscription a produit une réduction sensible de la durée moyenne des thèses (59 mois). En revanche, l'absence de données rigoureuses sur l'avenir professionnel des docteurs est un point faible qui demande à être corrigé.

- Financement des thèses :

35,7 % des thèses bénéficient d'un financement direct, 28,3 % d'un financement indirect, 35,2 % ne bénéficient d'aucun financement. Aucun seuil de financement n'est actuellement demandé pour l'inscription en thèse. La direction de l'ED est particulièrement sensible au problème du très faible nombre de contrats doctoraux (1,8 % du total) et la séparation des ED ALL et SHS est présentée par les directeurs respectifs comme un point profitable pour assoir un nombre minimum de contrats ministériels. Une politique plus volontariste des instances directives des établissements concernés semble s'imposer. En revanche, le taux relativement élevé de contrats CIFRE (5,5 % du total) témoigne du dynamisme et du rayonnement des unités de recherche.

- Formation :

L'ED 507 propose une offre de formation très diversifiée, aussi bien dans le domaine académique que socio-économique. Le dispositif de formation se fonde sur la mise en place de modules auxquels sont affectés un certain nombre de points : pour être autorisé à soutenir sa thèse, le doctorant doit capitaliser 300 points à Rennes 2 et à l'UBO, 180 à l'UBS. Initialement perçu comme contraignant par les doctorants, ce système de validation des formations est considéré aujourd'hui de façon unanime comme nécessaire et performant, puisque l'acquisition de compétences professionnelles est conçue comme complémentaire au travail individuel de recherche et indispensable pour l'insertion dans le monde du travail. Depuis la prise de fonction de la direction de l'ED en 2008, la formation s'articule autour de cinq registres : insertion professionnelle, outils de la communication, formation recherche, formation à l'enseignement et participation à la vie scientifique ; elle s'appuie sur un certain nombre de partenaires : Université Rennes 1, Bretagne valorisation, URFIST (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique), CIES (Centre d'initiation à l'enseignement supérieur), et Centre de langues de Rennes 2. L'ED 507 est aussi partenaire de formations de haut niveau à caractère transversal pilotées par la MSHB, le CNRS, l'ED 506 ALL. Plus généralement, compte tenu d'un adossement à la recherche satisfaisant, la direction de l'ED a fait le choix stratégique de laisser aux équipes la tâche de la formation thématique et disciplinaire. La mise en place de séminaires à caractère méthodologique ou interdisciplinaire spécifiquement pilotés par l'ED est toutefois nécessaire pour qu'elle puisse être perçue comme une véritable entité multidisciplinaire et un lieu de croisement épistémologique.



- Ouvertures nationale et internationale :

L'ouverture au niveau national est bonne, grâce à de nombreux partenariats avec les entreprises et les collectivités territoriales (Rennes métropole, Brest métropole océane). Les représentants de ces organismes siègent au Conseil de l'ED et peuvent participer à la formation des doctorants. L'ouverture internationale est également de bon niveau : 24 % des doctorants SHS sont d'origine étrangère ; les thèses en cotutelle sont encore en nombre insuffisant (8 %) et trop concentrées dans des aires de prédilection de certaines unités de recherche (Irlande, Brésil, Maroc). Toutefois, une politique d'ouverture à l'égard de l'Asie (Chine, Japon) est actuellement en cours et devrait conduire à des résultats intéressants. Cette stratégie, qui devrait être menée en concertation avec la Direction des relations internationales des établissements, devrait pouvoir inclure dans les accords cadre de coopération avec les universités étrangères un volet spécifiquement consacré aux relations entre les écoles doctorales. On pourrait valoriser davantage les professeurs invités et mieux les intégrer dans le système de formation de haut niveau proposé par l'ED.

- Projet :

Dans la perspective du quadriennal 2012-2015, l'ED prévoit de conserver le même spectre disciplinaire : choix tout à fait légitime, mais qui ne devrait pas exclure la possibilité, à moyen terme, d'une fusion avec l'ED 506 ALL, ce qui éviterait certains cloisonnements disciplinaires et redonnerait à l'ensemble des disciplines Lettres-Arts-SHS une plus grande cohérence et visibilité scientifique au niveau national et international. Le programme d'action 2012-2015, établi par le Conseil de l'ED en mai 2010, prévoit trois lignes d'action prioritaires qui témoignent de la prise en compte des principaux points faibles de l'ED : souci de l'excellence dans la formation et dans l'accompagnement professionnel des doctorants, formation davantage centrée sur la pratique de l'interdisciplinarité et ouverture internationale. Ces objectifs paraissent réalistes, ambitieux et à la portée de l'actuelle direction de l'ED 507 SHS.

Observations du président)



Réponse à l'expertise AERES de l'Ecole Doctorale 507 Sciences Humaines et Sociales

La direction de l'ED SHS tient d'abord à remercier le comité de visite pour la qualité des échanges lors de la visite et les recommandations constructives formulées dans le rapport. Ce courrier a vocation à corriger quelques erreurs factuelles, fournir quelques éclaircissements et précisions sur des interrogations et donner des éléments de réponses sur les principales critiques formulées. Il ne s'agit en aucun cas de contester le rapport qui paraît conforme aux forces et faiblesses constatées par la direction de l'ED SHS.

Les erreurs factuelles :

L'absence de locaux spécifiques dédiés à l'ED et aux doctorants est inexacte : d'une part, chaque équipe dispose de locaux spécifiques, d'autre part, une salle commune existe à l'UBO (ISHS), à l'UBS (MRSS) et sera livrée ce printemps à Rennes 2 dans le nouveau bâtiment de la recherche en Sciences Humaines. Dans l'immédiat (et depuis plusieurs années) des locaux sont dédiés aux associations d'étudiants et de doctorants dans le bâtiment EREVE sur le campus Villejean.

L'ED SHS a réalisé et porté deux séminaires transversaux sur "Le genre dans les sciences sociales" et "Les Dynamiques des droits. Exemplarités autochtones et bretonnes". Consciente de l'importance de ces formations interdisciplinaires, la direction de l'ED est en train de construire une offre qui aurait un caractère permanent.

La critique principale concerne l'éventuel regroupement avec l'ED 506 ALL. La direction de l'ED SHS tient à rappeler que ce regroupement entraînerait la création d'une ED de plus de 700 doctorants répartis sur 3 sites éloignés de près de 250 kilomètres (ou 2h30...). A la difficulté liée à l'éloignement géographique (dont on souligne qu'il est cohérent dans le cadre du PRES UEB) s'ajouterait donc une impossibilité de suivi fin d'une ED pléthorique. En outre, son spectre disciplinaire s'élargirait considérablement alors que celui de l'ED SHS est déjà (comme le souligne d'ailleurs le rapport) le plus large au sein du PRES. Sans ignorer des convergences en terme épistémologique entre certains secteurs disciplinaires, il nous semble également que, d'un point de vue méthodologique, des différences existent entre ces deux ED (par exemple le recours plus systématique aux méthodes statistiques en SHS). Enfin, après plusieurs essais de configurations sur un seul site d'ED larges LSHS, qui n'étaient pas reconduites au quadriennal suivant, le schéma actuel est le premier à passer le cap du renouvellement ce qui tendrait à démontrer qu'il a atteint une certaine stabilité.

Concernant les autres critiques soulevées dans le rapport :

L'insuffisance du suivi de l'insertion des doctorants à court terme devrait être résolue par la mise en place de l'outil de gestion Amethis et l'embauche de personnel dédié à cette tâche.

Le nombre de cotutelles, certes moins élevé qu'il ne pourrait l'être, s'explique par plusieurs contraintes : l'impossibilité d'inscrire des thèses dans certaines disciplines et certains pays (la géographie en Colombie, exemple parmi d'autres), la très grande difficulté liée aux frais d'inscription dans d'autres pays (Royaume Uni par exemple), la surcharge très importante pour les services recherche et international déjà en sous-effectif notoire.

L'absence d'une « réflexion critique » sur le soutien aux publications des doctorants mériterait d'être nuancée. En effet, l'ED a mis en place (ou contribué à mettre en place) un triple soutien : une mobilité pour les communications dans les colloques internationaux ; une aide à la traduction d'articles scientifiques en anglais ; un soutien à la publication des thèses aux PUR ou chez d'autres éditeurs. Si cette panoplie peut paraître disparate elle reflète en réalité la diversité des supports reconnus dans les différents secteurs disciplinaires représentés dans l'ED. Elle est donc en réalité une réponse adaptée et réfléchie pour soutenir les doctorants en fonction des attendus de leur discipline.

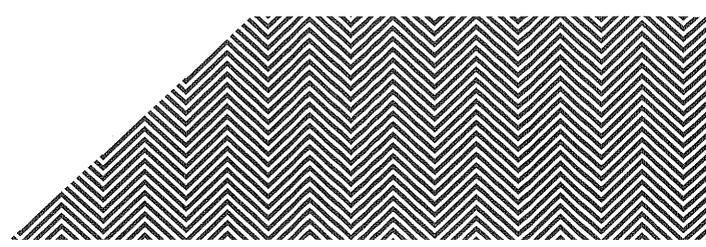
UNIVERSITÉ RENNES 2

**CAMPUS VILLEJEAN
(SIÈGE SOCIAL)**
Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
M Villejean-Université
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex
France
M J.F. Kennedy
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1
France
Tél. +33 (0)2 96 60 43 00

WWW.UNIV-RENNES2.FR

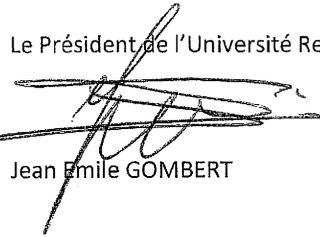


Encore une fois, la direction de l'ED SHS, salue le travail rigoureux et réaliste qu'a réalisé le comité de visite AERES. Elle estime même que ce rapport lui sera utile pour mettre en œuvre son projet en essayant de corriger les faiblesses soulignées tout en s'appuyant sur ses forces qui sont réelles.

Fait à Rennes le 07 juillet 2011

Le Président de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRESIDENT



Jean Emile GOMBERT